



**HAL**  
open science

# De l'autoconstruction à l'autodéfinition de l'espace habité? Épreuves de qualification et de problématisation d'une expérience Castor

Noël Barbe, Aurelie Dumain

## ► To cite this version:

Noël Barbe, Aurelie Dumain. De l'autoconstruction à l'autodéfinition de l'espace habité? Épreuves de qualification et de problématisation d'une expérience Castor. Cahiers thématiques, 2021, 20, pp.147-154. halshs-03939309

**HAL Id: halshs-03939309**

**<https://shs.hal.science/halshs-03939309>**

Submitted on 1 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **De l'autoconstruction à l'autodéfinition de l'espace habité ? Epreuves de qualification et de problématisation d'une expérience Castor**

Noël Barbe, anthropologue, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain UMR 8177 (Cnrs-Ehess)

Aurélié Dumain, socio-anthropologue, chercheuse associée à l'équipe Politique de la connaissance, Centre Max Weber UMR 5283

### **Résumé**

En 2011 le ministère de la Culture initie un inventaire des « lotissements, ensemble de logements individuels, de 1945 à 2011 », du moins « les plus remarquables ». L'instrument promu de leur encodage est une fiche d'inventaire, productrice tout à la fois d'opérations intellectuelles et d'une instruction de leur patrimonialité en tant qu'elle est établie par l'État et les experts qu'il mobilise, dans la visée d'un gouvernement à la durabilité.

À Pontarlier (Doubs), l'historicité de la *Cité Marron* – appelée aussi *Les Castors* ou *Cité de l'espoir* –, selon qu'on la prenne du point de vue des initiateurs de l'inventaire ou des acteurs du quartier, pour le moins diffère : d'un côté le bâti comme matière à réflexion pour l'avenir du point de vue de ses formes, en tension avec une allocation patrimoniale principalement autorisée par l'expérience politique de la construction ; de l'autre l'impossible héritage de l'expérience, qui donne sens à ce bâti, au regard du temps présent qui déjà l'érode.

### **Pour introduire. Ficher singulièrement la série**

En 2011, la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture lance un inventaire des « lotissements, ensemble de logements individuels, de 1945 à 2011 », du moins « les plus remarquables » ou ceux qui seraient le plus chargés de « qualité »<sup>1</sup>. Pour ce faire, l'instrument d'encodage employé prend la forme d'une fiche<sup>2</sup>. À Pontarlier (Doubs), la « Cité Marrou » appelée aussi « les Castors » a été ainsi, avec d'autres, repérée. La fiche, fondée sur une visite organisée entre experts, peut être triplement caractérisée.

À partir d'une enquête largement visuelle sur des maisons appréhendées sur le mode du plan et depuis leur extériorité, elle répertorie d'abord des éléments topographiques — l'emplacement —, des éléments morphologiques et urbains — implantation en bandes, répartition en îlots, modèle de maison, volume simple, végétalisation, desserte par le transport urbain, *etc.* —, des éléments d'histoire — date d'achat du terrain, création d'une coopérative d'autoconstruction, attribution des lots.

Ensuite, elle qualifie le lieu d'un point de vue social, le faisant premier. Les modalités de l'édification de ce « lotissement » par la mise en œuvre d'une « solidarité sociale » et la création d'une société coopérative d'autoconstruction selon « la formule Castor » viennent équiper cette compréhension, tout comme le changement de statut qu'elles autorisent en ce qu'elles permettent l'accession à la propriété de 80 familles dans une après-guerre caractérisée par une crise du logement.

Enfin, l'encodage s'inscrit dans une tension en ce qu'il s'apparente à une épreuve esthétique tendue à un quartier auto-construit tout en cherchant à y reconnaître une œuvre architecturale, selon le registre d'une « cité inspirée »<sup>3</sup>, une originalité contre une conformité<sup>4</sup>, la recherche d'une singularité dans l'allocation d'une valeur à un ensemble bâti standardisé. Comme pour conjurer « la fin du monument unique »<sup>5</sup> marquée par l'extension de la notion de patrimoine aux architectures en série qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, on continuerait cependant à rechercher dans celles-ci l'objet esthétique unique ainsi qu'un geste créateur passé<sup>7</sup>. Comme en écho à la question dialectique posée par Walter Benjamin à propos de la critique de la perte de l'aura de l'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique, qu'il invite plutôt à voir comme le moment de manifestation d'un pouvoir ayant partie liée avec l'aura de l'œuvre et la posture de « recueillement » qu'elle commande<sup>8</sup>. L'objectif de cet inventaire national des lotissements est d'exemplification et de constitution en héritages de formes urbaines construites en série dans la visée d'un gouvernement à la « durabilité »<sup>9</sup> des modes d'habiter. Il est en effet posé comme un préliminaire à la possible création de nouveaux modèles urbains économes en foncier, ou encore à la réhabilitation de lotissements existants, puisque malgré la mauvaise réputation qui semble entourer la notion de mitoyenneté, on constate qu'il peut y faire « bon vivre », que « l'ambiance paraît agréable »<sup>10</sup> soit une qualification du quartier

comme un non problème public<sup>11</sup>. Aussi la fiche d'inventaire peut ici être entendue comme un « instrument, qui délimite et instruit, valide et légitime la patrimonialité en tant qu'elle est reconnue par l'État »<sup>12</sup>.

En contrepoint d'une patrimonialité établie en régime d'inventaire, d'extériorité et de singularité, la présente recherche s'attache à analyser les formats « populaires » de problématisation de cette expérience du construire et de l'habiter. Moins que de donner chair à la vision formelle proposée par une fiche d'inventaire, il s'agit plutôt d'approcher la qualité « tactile », l'historicité et *le cours normal des choses* d'un quartier, de voir là où se pose un « problème »<sup>13</sup> du point de vue de ceux qui y vivent. Ceci à partir d'entretiens envisagés comme des épreuves<sup>14</sup> où et à travers lesquelles se trouvent réévalués les relations au quartier et éprouvés ses modes de narration<sup>15</sup>.

Aussi, quatre points de problématisation de cette expérience, qui débordent les formes de cadrages institutionnels de l'inventaire, sont ici mis en avant par les habitants : les manières d'habiter l'espace, la convocation de formes d'historicité, des modalités d'attachements à des maisons de familles et, enfin, l'impossible constitution d'un héritage.

## 1. Différer un espace

C'est d'abord par l'espace, que les maisons comme le quartier<sup>16</sup> sont l'objet d'une problématisation qui se déploie sur trois échelles – la maison, les rapports à la ville, le quartier – et entremêle les registres – fonctionnalité, sensorialité, hédonisme, esthétisation paysagère. Le jeu des regards participe largement à dessiner un espace habité, à délimiter une « communauté de voisinage »<sup>17</sup>.

### 1.1. Vues de l'extérieur ou de l'intérieur.

Dans une version formaliste, les maisons sont décrites comme étant faites sur le même plan. Leur surface est de 77 m<sup>2</sup> comprenant un rez-de-chaussée, un premier étage qui constitue la partie habitation, et un grenier. Chacune dispose d'un terrain d'environ 5 ares et d'un jardin attenant. La plupart sont accolées les unes aux autres en quinconce pour éviter les vis-à-vis et préserver une intimité<sup>18</sup>.

Dans une version sensorielle et pratique, c'est sur le décalage, entre la vision que l'on peut avoir de la bâtisse depuis l'extérieur ou de l'intérieur, que ceux qui les habitent insistent. Alors qu'elles paraissent « petites » ou « ne payent pas de mine », à l'intérieur chacun est appelé à découvrir avec « surprise » des maisons « spacieuses » et « lumineuses ». Cet effet de contraste est expliqué par des « aprioris » sur la « mitoyenneté » mais aussi l'« optimisation » des lieux par des occupants qui en ont aménagé greniers et rez-de-chaussée. Énoncer ce contraste c'est aussi désigner une potentialité

de maisons, qui laissent place aux appropriations multiples de générations successives d'habitants. De ce point de vue, elles sont qualifiées selon un rapport fonctionnel, comme étant « pratiques », « évolutives », « modernes pour l'époque » avec leur garage et leurs sanitaires équipés de l'eau courante qui leur ont valu d'être considérées un temps comme les « plus belles maisons » de la ville. Les rénovations de ces maisons par les habitants actuels accentuent encore cette sensation d'espace, puisqu'ils « cassent » souvent les cloisons pour faire de grandes pièces, installent des vérandas pour bénéficier de la lumière, d'une source de chaleur, et surtout de la vue sur un quartier envisagé comme un paysage.

Ce contraste prend la dimension d'une métaphore sociale associée à des maisons en apparence simples, petites, qui s'avèrent dans les faits bien conçues, « costauds », préjugant de qualités pragmatiques attribuées à leurs constructeurs – des « ouvriers », des « gens modestes » – éprouvées par la construction du quartier et la vision depuis la maison.

## 1.2. Ville/campagne

Sa localisation conduit à problématiser le quartier comme une « parenthèse » de la ville, à savoir « la campagne » au moment de la construction, puis « la campagne à la ville » aujourd'hui, avec quelques menaces cependant.

Au départ, cet espace vierge d'urbanisation est posé comme l'envers et l'extérieur de la ville, tout à la fois « champs » transformés en immense terrain de jeux pour les enfants mais aussi expansion urbaine menée par des personnes vivant à l'étroit au centre-ville, partis bâtir un lotissement à l'extérieur de cette ville. Comme une conquête : « Il n'y avait rien, c'était au milieu des champs ». Ces images d'une époque « heureuse », de la liberté d'une « génération gâtée », se transmettent aux nouveaux habitants et nourrissent le « roman » d'un quartier ayant un air de campagne<sup>18</sup>.

La localisation du quartier est présentée aujourd'hui comme un compromis idéal entre ville et campagne. À proximité du centre d'une ville envisagée comme l'espace du travail et des services, cet emplacement est un facteur de praticité voire de durabilité (on peut se déplacer à pied ou en vélo), tout en bénéficiant du calme et de la verdure d'une « campagne » appréhendée comme espace de loisirs. Le jardin est considéré comme un lieu de détente, d'ornement ou de production domestique.

Enfin ce lotissement est qualifié de village, pour décrire une indépendance vis-à-vis de la ville permise par la présence de commerces, la construction d'une école et d'une chapelle en partie bâtie par ce qui prend figure de communauté. Mais l'image inverse peut surgir, dès lors que jonction a été faite avec d'autres quartiers, celle d'un « village » « englouti » par l'urbanisation attenante.

### 1.3. Savoir cohabiter les espaces transitoires

Dans un quartier où les « voisins » sont ceux avec qui l'on partage une vue sur un paysage commun, une morale du paysage semble partagée implicitement par une « communauté de voisinage »<sup>20</sup>. D'abord, une distinction est faite selon la manière dont les voisins entretiennent des jardins, morceaux d'une vue collective. Si certains jardins d'ornement sont admirés pour leurs qualités esthétiques, des « friches » ou des « forêts vierges » et leurs propriétaires se voient stigmatisés. Un savoir habiter ces espaces transitoires se formule alors, qui consiste à trouver la juste place entre propriété privée et vie collective, ouverture aux autres, préservation d'une intimité et fermeture. À la différence de lotissements posés en général comme signe de l'individualisme et du repli sur soi, un idéal de la mitoyenneté s'affirme avec la définition d'une norme de l'ouverture aux autres, qui s'exprime principalement par la médiation d'un jardin défini comme lieu de sociabilité, depuis lequel on échange des paroles, des fruits et légumes, mais aussi une estime de soi et un respect des autres, etc. Dans ces conditions, la fréquence des échanges ainsi que le degré d'ouverture des espaces frontières se voient érigés en indicateurs de la qualité des relations. Les pratiques de clôture de l'espace considérées comme trop importantes sont alors jugées choquantes et critiquées. Soit une revendication de mise en conformité de ce qui diffère *du cours normal des choses*. Il faut encore cultiver une ouverture d'esprit, une marge de tolérance à l'égard des voisins et pour cela parfois déroger au droit (ne pas faire d'histoire pour « un mètre de mur »), même si d'autres s'en remettent à la police ou à la mairie en vue de résoudre des situations de cohabitation dont le caractère « pesant » et invivable se voit décuplé par la proximité.

Beaucoup s'inquiètent du devenir de cet *ethos* une fois que tous les constructeurs auront disparu, quand la fiche d'inventaire note au regard d'une photo des jardins attenants aux maisons : « Ce quartier a conservé toute son image d'origine ». Notons enfin que cette « image » participe de l'écriture d'une nouvelle étape du roman du quartier comme lieu d'invention d'une autre modernité. Comme à relire, à l'aune du problème de la ville durable et de la prolifération des projets d'éco-quartiers<sup>21</sup>, la formule lancée par Marcel Marrou, considéré parfois comme l'initiateur du quartier, le jour de l'inauguration : « Vous aurez créé la vraie cité radieuse »<sup>22</sup>, c'est-à-dire une cité-jardin horizontale comme un contre-point de la « cité radieuse » verticale d'un Corbusier.

## 2. Des histoires fondatrices

Les habitants nous dépeignent un lieu habité par une ou plutôt des histoires dont la narration peut se faire plus ou moins précise selon leur statut. Nombreux prennent appui sur des documents, des « archives » qu'ils se sont constitués au fil du temps, ou nous renvoient vers des personnes et des

lieux ressources – « les anciens », la mairie, les archives –, construisant par là tout un réseau d'équipement de narration de l'histoire.

Ces récits prennent souvent la forme d'une suite de péripéties et de rebondissements, qui mène les protagonistes à braver différents obstacles pour finalement trouver une issue positive à une situation qui en apparence n'en avait pas. Des mal-logés qui n'avaient rien, à l'affût, et devenant presque incontrôlables – « on était enragés » – sont parvenus à accéder à un « refuge » décent, à la propriété, battant par là en brèche un déterminisme social qu'on a parfois opposé comme contre-argument à ces « ouvriers » que l'on jugeait incapables d'arriver à ce résultat. Cette histoire d'une impasse dépassée est fondatrice du quartier, en tant qu'elle contribue à donner un sens à ce lieu et des qualités à ses habitants. Toutefois, selon les versions, ce processus est lu comme une œuvre paternaliste ou collective.

Dans la première d'entre elles, la solution à la crise du logement prend le visage d'un fonctionnaire des impôts qui au hasard des mutations professionnelles arrive à Pontarlier, et initie l'aventure des Castors. Le rapport entretenu avec lui est celui de la gratitude, du respect, de l'admiration. Il se voit doter de qualités humaines – gentil, humain, marrant –, morales – dévoué – ou politiques – rusé avec l'administration. Parfois ce qu'on lui doit est décrit comme une dette inextinguible. C'est la figure du grand homme au sens anthropologique<sup>23</sup>.

À côté d'une aventure suivant un plan précis où rien ne semble lié au hasard, une autre version pragmatique de l'histoire articule une suite d'évènements dont personne n'a la maîtrise. Des acteurs multiples se trouvent embarqués par « la force des choses » dans un collectif qui se forme par un « enchaînement » rapide, un développement relié aux hasards de discussions, de la circulation d'informations de proche en proche par le bouche-à-oreille – dans une saturation qui conduit à l'image de la contagion.

Cette fois, les Castors ne sont pas seulement aidés par un grand homme qui arrive avec une solution déjà faite, au risque d'apparaître comme des spectateurs de leur sauvetage, mais mus par l'enragement ou « l'espoir »<sup>24</sup>, ils jouent un rôle d'acteurs « déterminés », requérant Marrou pour réitérer une expérience déjà faite. La relation devient d'égal à égal et l'aventure prend la forme d'un pari collectif.

La troisième figure est celle de l'héroïsme par le travail, de la sortie collective du « cauchemar des taudis » à la force des bras. On insiste sur le « ils ont tout fait eux-mêmes », de la « tranche » à laquelle on appartient à l'intérieur des maisons familiales. Certains moments techniques sont mis en avant comme la fabrication de parpaings, l'urbanisation et l'électrification du terrain, la pose de plaques Isorel. Si les hommes nous sont décrits comme fatigués voire usés par le travail, le

processus aussi agit comme actualisateur de leurs qualités, producteur d'autonomie et de nouvelles compétences techniques, relationnelles et politiques<sup>25</sup>.

Dans tous les cas, par ces procédés narratifs, les participants ressortent transformés, grandis par une épreuve, libérés d'un « complexe d'infériorité »<sup>26</sup>.

#### 2. 4. Des spectres et des traces

Dans l'espace public la rue Marrou, nommée ainsi en 1973, et la *Pharmacie des Castors*, rebaptisée récemment, évoquent cette histoire. Les manières de nommer le quartier oscillent entre *Cité Marrou*, *Cité de l'espoir* et *Les Castors*.

Dans son discours d'inauguration de la Cité, requérant le mot espoir comme opérateur de la fabrication du collectif, Marrou politise l'expérience définie comme une « révolution de l'ouvrier contre sa propre misère » et une entreprise collective. Quelques jours plus tard, le conseil municipal retient la dénomination *Cité Maurice Marrou* et privilégie alors la version du grand homme. Contre cette opération de nomination, des constructeurs racontent les résistances de certains élus de l'époque, des « mauvais bourgeois », à l'encontre d'un projet perçu comme une invasion de la ville par les ouvriers.

À côté, des habitants utilisent le vocable *Les Castors* en présence d'un public averti désignant un espace d'usages pour localiser leur maison, une identification personnelle ou pour affirmer leur appartenance à une communauté, fondée sur le partage d'une histoire basée sur le travail en commun et permettant de se constituer en héritier de cette aventure. Aussi le quartier se dit encore avec les termes de la construction, on ne parle pas de rues mais de *tranches* et, même après leur vente, on continue à nommer les maisons par le nom des constructeurs.

Enfin, si les habitants nous décrivent un quartier hanté par les histoires de sa construction, 60 ans après l'événement, tous s'accordent pour décrire un secteur qui devient « comme les autres » à mesure que cette histoire s'étiole par la disparition des traces, des souvenirs, des acteurs, et avec une population qui se renouvelle.

#### 3. Des figures d'attachements à la maison de famille

À côté d'une histoire collective, d'autres récits viennent inscrire le bâti dans les relations de parenté. Ils font largement place au registre de l'émotion, la joie ou les larmes – voire le malaise –, la colère et le déchirement, traduisant un rapport d'affects – voire « viscéral » – aux maisons par les figures du refuge, de la maison-mère ou de la maison de la sueur du père.

La conception du refuge renvoie à une définition en termes de satisfaction d'un besoin lié à la survie, d'un abri qui procure un sentiment de sécurité. Les enfants de constructeurs continuent à

le définir comme une « chance », un lieu de repli face aux accidents de la vie – divorce, chômage – ou un « point de chute » dans des parcours professionnels marqués par la mobilité. C'est aussi une réserve d'argent pour faire face à un avenir incertain.

La maison-mère est le lieu de rassemblement de familles nombreuses, lors de rencontres hebdomadaires improvisées ou de fêtes de famille. « Un esprit de famille » propre au quartier s'y transmet, qui se manifeste par une « solidarité intergénérationnelle »<sup>27</sup> permettant de surmonter diverses épreuves : héberger les enfants « comme nos mères nous ont ramassés », aider les parents âgés à rester à la maison.

La maison de la sueur du père vient inscrire dans la matérialité son travail et sa peine. Son investissement physique, comme la souffrance qu'il a éprouvée en font des lieux non ordinaires qui peuvent produire une obligation à les reprendre vécue comme le comblement d'une dette, une fierté, un fardeau ou à un déchirement face à l'impossibilité de le faire. La maison peut apparaître comme un cadeau des parents à des enfants, le support d'un roman familial, mais aussi comme un héritage négatif qui oblige les successeurs à travailler pour les terminer, les entretenir et les mettre aux normes d'isolation ou d'électricité.

#### 4. L'impossible héritage

Les épreuves en série que les habitants font passer à l'histoire de la *Cité de l'espoir* par l'existence narrative et pratique qu'ils lui donnent, produisent, de fait, une revendication en autochtonie entendue ici au sens de Marcel Détiéne<sup>28</sup>. La *Cité* est rapportée à un acte fondateur et un moment initial qui se révèlent inséparables de ceux qui l'ont opéré et toujours, de différentes façons, hantent les lieux. Des dates viennent ponctuer son temps d'existence. L'espace alors se trouve singularisé au regard de la ville et d'autres quartiers, spatialement, politiquement et dans sa délimitation de la nature. Il existe une bonne manière d'habiter l'espace réglé tout à la fois par un ethos castor et des opérations de spatialisation qui participent au réglage des relations de voisinage<sup>29</sup>.

À considérer qu'une communauté d'expérience se définit aussi par un à-venir et l'éventuelle extension de ses principes d'existence transformés en héritages alors celle des Castors ne paraît, du point de vue de ses acteurs, pouvoir être activement transmise. L'argument de son impossible reproductibilité s'appuie sur le changement des valeurs sociales – individualisme – et de notre rapport au temps – « entrer dans une maison toute faite » –, sur l'irruption d'une économie spéculative<sup>30</sup>, le poids des normes administratives ou encore les formes de distribution des savoirs. L'historicité de la *Cité de l'espoir* – si l'on entend par là une combinaison, attachée à des traces, de représentations du passé et de l'avenir et une façon de les actualiser dans le présent<sup>31</sup> – selon qu'on

la prene du point de vue des initiateurs de l'inventaire ou des acteurs du quartier, pour le moins diffère : d'un côté le bâti comme matière à réflexion pour l'avenir du point de vue de ses formes et une allocation patrimoniale aporétique parce que grandement autorisée par l'expérience politique fondatrice ; de l'autre l'impossible héritage de l'expérience qui donne sens à ce bâti, au regard du temps présent qui déjà l'érode.

## Notes

1- <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Architecture/Architecture-et-cadre-de-vie/Architecture-du-XXe-siecle/Les-lotissements?start-date=17-04-2015>. Nous remercions Béatrice Renahy pour avoir réuni les conditions qui ont autorisé ce travail.

2- Par encodage, nous entendons l'organisation d'énoncés et de savoirs, dans des rapports hiérarchiques, assurant l'homogénéité des différents segments qui les organisent et leur convertibilité, soit un processus de structuration, pour reprendre les expressions de Gilles Deleuze dans, par exemple, Deleuze (Gilles) et Parnet (Claire), *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1996. Sur la nature des opérations mentales liées à l'établissement du document graphique que constitue la fiche, on se référera à Gardin (Jean-Claude), *Une archéologie théorique*, Paris, Hachette, 1979.

3- Au sens de Boltanski (Luc) et Thévenot (Laurent), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

4- Notons que les critères d'éligibilité des candidats au label « Architecture contemporaine remarquable », attribué à partir de 2016 à des éléments bâtis de moins de 100 ans, empruntent largement à ce répertoire artistique : singularité, expérimentation, exemplarité, notoriété et relation de l'œuvre avec un mouvement ou un auteur reconnu. Cf. <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Architecture-contemporaine-remarquable>.

5- Bauer (Caroline) et Klein (Richard), Appel à contributions Cahiers thématiques n°20, « Architectures en série & patrimoine », <https://www.lille.archi.fr/wp-content/uploads/2020/09/appel-CT20.pdf>.

6- Sur un sujet proche de ce point de vue, on se reportera à une étude anthropologique menée à propos du rapport des habitants à l'architecture de la seconde reconstruction sur le territoire du parc naturel régional des Ballons des Vosges. Cf. Barbe (Noël) et Dumain (Auréli), « L'architecture de la Seconde Reconstruction. Une épreuve de patrimonialité et de souveraineté », *In Situ*, n°37, 2018, <http://journals.openedition.org/insitu/19834> ; DOI : 10.4000/insitu.19834.

7- Riegl (Aloïs), *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, Paris, Seuil, (1903) 2013.

8- Son analyse de la manière dont les techniques de reproduction comme le cinéma modifient le rapport que « les masses » entretiennent avec l'art montre, au contraire, comment le passage du recueillement à la distraction transforme l'art et les masses. « D'image séduisante pour l'œil ou de timbre éloquent pour l'oreille, l'œuvre d'art devient avec les dadaïstes un missile. Un missile projeté sur les spectateurs. Elle acquit une qualité tactile », Benjamin (Walter), *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris, Allia, (1939) 2011, p. 83. Les spectateurs ne sont plus dans la passivité et le recueillement, les masses devenues actives prennent activement part à l'art et à son fonctionnement.

9- Soit la durabilité comme enjeu d'un gouvernement des vivants.

10- Réunion de travail avec le service Architecture de la direction régionale des Affaires culturelles alors de Franche-Comté.

11- Sur une approche sociologique des problèmes publics on se référera, entre autres, à Gusfield (Joseph), *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, (1981) 2009.

12- À propos de l'analyse de l'opérativité de la fiche d'inventaire relative cette fois au patrimoine culturel immatériel, cf. Barbe (Noël), « Les territoires perdus de la fiche d'inventaire. Petite épistémologie politique porcine... mais pas que », *Les cahiers du CFPCI*, n°7, 2020, p. 147-175.

13- Sur cette question de la problématisation, on se reportera à Foucault (Michel) dans *L'herméneutique du sujet. Cours au Collège de France (1981-1982)*, Paris, Seuil/Gallimard, 2001 et du même à « Polémique, politique et problématiques », dans *Dits et Écrits II, 1976-1988*, Paris, Quarto Gallimard, 2001, p. 1410-1417.

14- Au sens d'une sociologie des épreuves marquée non par l'essentialisme mais par le pluralisme et l'indétermination. Cyril Lemieux, « De la théorie de l'habitus à la sociologie des épreuves : relire *L'expérience concentrationnaire* », dans Israël (L.) et Voldman (D.), *Michaël Pollak. De l'identité blessée à une sociologie des possibles*, Paris, Complexe, 2008, p. 179-205.

15- W. Benjamin, *op. cit.*

16- Nous retenons le terme quartier pour des raisons pratiques et en référence à la définition ouverte qu'en donne Pierre Mayol, pour le considérer comme une portion de l'espace délimitée par des pratiques d'usage et d'identification. Ainsi, selon les interlocuteurs, cet ensemble se présente comme à géométrie variable et fait l'objet de qualifications

- diverses. Cf. De Certeau (Michel), Giard (Luce) et Mayol (Pierre), *L'invention du quotidien. II. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, (1994) 1999.
- 17- Même si le quartier est à échelle variable. Sur la notion de communauté de voisinage, cf. Dubost (Françoise), *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, (1984) 1997, p. 118.
- 18- Fiche d'inventaire, *op. cit.*
- 19- *Ibid.*
- 20- Dubost, *op. cit.*
- 21- Renauld (Vincent), *Fabrication et usage des écoquartiers. Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.
- 22- « La Cité des Castors sera un témoignage de la révolution des ouvriers contre leur propre misère. », *Le Pontissalien*, 14 novembre 1953, p.1 et 3.
- 23- À l'instar par exemple de Louis Pasteur, cf. Barbe (Noël), « Les revenances de Louis. Domesticquer Pasteur ou être domestiqué », dans Barbe (N.) et Raichvarg (D.), *Les vies de la pasteurisation. Récits, savoirs, actions (1865-2015)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2015, p. 245-254.
- 24- Discours de Marrou, *op. cit.*
- 25- Ce que l'on appellerait aujourd'hui un empowerment ou une encapacitation, elle-même prise entre émancipation et autochtonie.
- 26- Discours de Marrou, *op. cit.*
- 27- Attias-Donfut (Claudine), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, 1995.
- 28- Détienne (Marcel), *Comment être autochtone, du pur athénien au français*, Paris, Seuil, 2003.
- 29- Une fondation, un nom, un espace singulier, des traits particuliers, une limite, un début dans le temps.
- 30- Selon une « ironie de l'histoire », le prix du foncier élevé dans cette zone frontalière, empêche parfois des enfants de racheter les parts d'une maison pourtant construite selon un souci d'accession à la propriété. Le rêve de propriété des pères, se trouve alors brisé au moment de la succession.
- 31 Au sens de Balibar (Étienne), *Histoire interminable. D'un siècle l'autre. Écrits I*, Paris, La découverte, 2020, p. 14 sq.